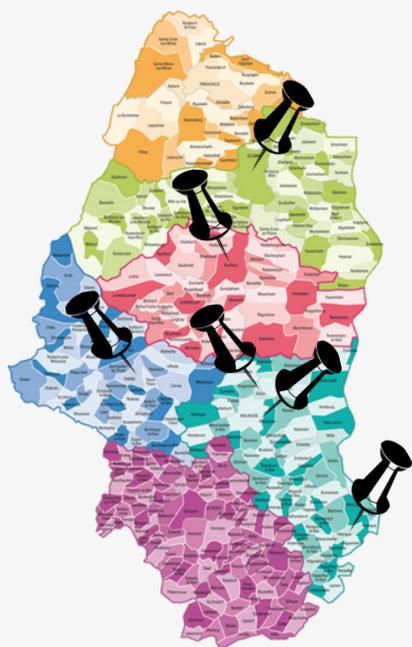


# LES ACTEURS DE LA PCO-TND68 :



Nous  
contacter

-  03.89.37.10.38
-  2, rue Henry Kuss,  
68700 Aspach-Michelbach
-  [pco@aufildelavie.fr](mailto:pco@aufildelavie.fr)



## CONTACTS

Médecin coordinateur  
Dr Serafyn Elodie

Référentes de parcours

Roess Léa, Moser Rebecca, Iltis Delphine

Chargées de développement réseau

Iggert Pauline, Baron Julie

Assistante de Direction - Secrétaire Médicale

Mandereau Sylvie, Marseille Laurine

  
**PCO-TND68**  
*Au fil de la Vie*

Plateforme de Coordination et  
d'Orientation pour les enfants présentant  
un Trouble du Neuro Développement  
**Thann**

# COORDINATION DU PARCOURS POUR LES TROUBLES DU NEURO- DEVELOPPEMENT

de l'enfant de 0 à 6 ans  
sur le territoire du Haut-Rhin

**A l'attention des  
familles, parents**

Si vous vous  
questionnez sur le  
développement de  
votre enfant

# VOUS ÊTES PARENT

Et vous souhaitez une solution pour repérer et prendre en charge au plus tôt les éventuelles difficultés de développement de votre enfant ?

L'équipe de la PCO-TND a en charge l'organisation du parcours de bilan et d'intervention précoce sur le territoire du Haut-Rhin :

- accélérer l'accès à des bilans et interventions précoces, grâce à l'adressage vers des professionnels intervenant en libéral (ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, neuropsychologue, ayant contractualisé avec la PCO-TND),
- favoriser le diagnostic lorsque cela est cliniquement possible,
- réduire le risque de sur-handicap.

## L'IMPORTANCE D'AGIR TÔT

Plus on agit tôt, plus les enfants sont gagnants, grâce à la plasticité cérébrale. Cela signifie que le cerveau des enfants peut plus facilement évoluer, s'adapter, et ainsi compenser un problème ou contourner des difficultés, à condition d'être stimulé par des professionnels compétents.

# FONCTIONNEMENT DU PARCOURS

**01** Repérage des signes d'alertes par vous, les professionnels de la petite enfance ou un médecin.

**02** Un médecin devra nous adresser le bilan de la situation de votre enfant à l'aide du formulaire d'adressage\*. Son rôle est de repérer les signes, nous contacter avec votre accord, préconiser les rééducations souhaitées, et coordonner le parcours avec vous et la PCO-TND.

**03** Le médecin coordinateur de la PCO-TND **validera ou non** le formulaire de repérage dans les 15 jours après sa réception. Une fois validé, un **courrier de confirmation** vous sera adressé.

**04** Le courrier mentionnera notamment les **professionnels libéraux** contractuels avec qui vous pourrez prendre **directement rendez-vous** pour un bilan, puis une prise en charge si nécessaire.

# FORMULAIRE D'ADRESSAGE

L'orientation vers la PCO-TND est faite **par le médecin** (traitant, pédiatre, scolaire, PMI) via le formulaire d'adressage\* suivant, à télécharger sur :



\*<https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2024-03/Brochure-reperage-precoce-TND-moins-de-7-ans-version-a-remplir.pdf>

## MODALITÉS

- Il s'agit d'un service **entièrement gratuit**. La consultation dédiée avec votre médecin est financée par la sécurité sociale. L'ensemble des bilans et suivis des professionnels libéraux (ayant contractualisé) est prise en charge par la l'Assurance maladie.
- Le parcours dure 1 an, renouvelable 1 fois. Un point d'étape sera fait avec vous à 6 mois puis à 1 an.
- Le parcours **n'est pas cumulable avec un complément AEEH**.